



MARQUE NATIONALE DE CONFORMITE AUX NORMES

LICENCE N° 540 / 2022

L'INNORPI atteste par la présente licence que la société :

RUSPINA Meubles

Zone industrielle route de khniss, Monastir 5000 - Tunisie

est titulaire de l'autorisation d'apposition de la Marque Nationale
de conformité aux normes tunisiennes pour son produit :

**Bloc porte coupe-feu ½ heure en bois comportant une huisserie
à un vantail plan sans oculus**
(Les caractéristiques sont désignées au verso de la présente licence)

- Normes tunisiennes de référence : **NT 31.41(2003)**.
- Référentiel de Certification de Conformité : **Porte coupe-feu M04**
- Cette licence est valable **du 24/12/2022 au 23/12/2023**

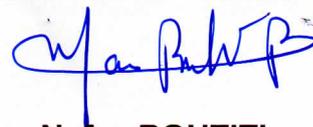
Cette licence est octroyée en application de la Loi n° 2009-38 du 30 juin 2009, relative au système national de normalisation, et au décret gouvernemental n°2017-1251 du 7 novembre 2017 relatif au système de certification de conformité.

**Sous-direction de la Certification
de produits**


Mourad LIHIOUI



Le Directeur Général


Nafaa BOUTITI

Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle

Rue de l'Assistance N°8 - BP 57 - Cité El Khadra - 1003 Tunis - TUNISIE

Tél. : 216 71 806 758 - Téléfax : 216 71 807 071

Site web : www.innorpi.tn - Email : certification.produits@innorpi.tn